



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 ... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Prix du numéro: 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ: Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ ← Bulle, arr. 8⁵⁸ 1⁰⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

On peut s'abonner à LA GRUYÈRE dès ce jour au 31 décembre pour le prix de

2 francs.

BULLE, le 30 juin 1903.

La justice.

C'est un grand mot et parfois un vain mot! tour à tour vérité ou mensonge, selon qu'il est appliqué. La conscience en trace les limites. Que ce soit la conscience de l'individu isolé, dans le cadre restreint de sa conception de l'équité; que ce soit la conscience populaire, l'état d'âme d'un peuple, l'idée qui domine et entraîne les masses, toujours l'esprit de justice se posera comme principe fondamental.

Justice équitable frappant quiconque nuit à son prochain; justice consolatrice de l'opprimé et sa sauvegarde; justice enfin qui donne satisfaction aux consciences troublées par une atteinte à la légalité, à la droiture, à l'honneur du genre humain.

Mot inutile et faux, par contre, quand le crime demeure impuni, quand le coupable échappe au châtement. Que le crime ait pour auteur un être seul, agissant isolément, ou qu'il soit l'œuvre d'une conjuration, les coupables doivent être atteints. Que le crime soit un meurtre commun, qu'il ait pour mobile une vengeance ou qu'il se commette sous le couvert de tout autre motif, comme la tragédie de Belgrade par exemple, qu'importe l'idée inspiratrice du meurtre, si grande ou pleine de circonstances atténuantes qu'elle fut, les auteurs doivent être châtiés. Et la justice est un vain mot quand elle s'arrête aux

frontières d'un pays. Elle est une pensée universelle qui domine le genre humain; tout au plus cette idée subit-elle des nuances de compréhension parmi les diverses races du globe.

Mais au XX^e siècle, en Europe, peut-on concevoir la pensée que la justice se confine dans les limites d'un pays. Ce qui est équitable en deçà de la frontière est-il injuste au delà?

Est-ce que l'assassinat de Belgrade peut demeurer légal en Serbie et illégal dans le reste de l'univers?

Non! Et puisque ce peuple s'est érigé en juges-bourreaux, bourreaux-juges, si là, il n'y a plus de justicier pour appliquer les lois qui punissent le meurtre, il est du devoir des hommes de sévir contre cette nation criminelle.

Le XIX^e siècle a vu de nombreux régicides, hélas! Le XX^e a déjà enregistré les meurtres d'Elisabeth d'Autriche, d'Humbert I^{er}, de Mac-Kinley, chaque fois les auteurs ont expié leur faute. Et aujourd'hui, parce qu'on s'est mis cent pour égorger un roi, une reine, des ministres sans défense, le crime restera impuni!

Des hommes qu'on désigne sous le nom d'anarchistes sont depuis quelques années mis hors la loi; l'humanité, avec raison, les a répudiés; traquées comme des bêtes fauves, ils sont dispersés sur toute la surface du globe. Ce sont, pour une part, de pauvres hères aigris par certaines injustices, et qui inconsciemment sont devenus les porte-paroles d'une secte, les exécuteurs d'œuvres que d'autres ont conçues. Pour se garder de ces êtres dangereux, les nations ont agi d'un commun accord et pour les anarchistes aujourd'hui, la justice n'a pas de frontières, elle les atteint partout.

Pourquoi donc cette même justice ne sévit-elle pas contre les assassins galonnés de Belgrade?

La politique des nations a fait fi de la morale.

Au lieu de s'inspirer des exigences de celle-ci, elle l'a ignorée. Le sentiment, dira-t-on, et la raison elle-même ne sont pas les facultés politiques. C'est entendu.

Puisque les gouvernements ont la faiblesse de reconnaître la légalité du crime, il est du devoir de la presse de protester contre ce nouveau crime de lèse-justice. Et la presse ne peut faillir à ce devoir. Elle doit discuter les faits, en tirer toutes les conclusions. Elle doit éclairer les masses, guider leur jugement et s'en faire l'interprète pour que tout ici-bas soit équité.

La presse doit signaler les abus quels qu'ils soient et quels qu'en soient les auteurs. Dans les grandes questions comme dans les moindres, si l'intérêt général, la morale sont en jeu, la presse a l'obligation d'intervenir. Que les questions soient internationales ou locales, elle doit s'en occuper. Elle doit devancer la justice, parfois bien lente ou indulgente, et en assurer l'application stricte. C'est en tout cas l'aider efficacement que de discuter objectivement les choses, étudier les cas et fixer les responsabilités.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

— Le Conseil national, après avoir voté l'entrée en matière sur l'arrêté relatif à la conversion en 3 % de l'emprunt des chemins de fer fédéraux, vote les articles avec une légère modification à l'art. 3.

La proposition Ador relative à l'amortissement est écartée par 78 voix contre 18 et l'arrêté voté dans son ensemble à l'unanimité de 91 voix.

Sans approuver les comptes de 1902 des Chemins de fer fédéraux, le Conseil national décide de

— Notre dernier voyage l'a passablement fatigué. Il gardera la chambre ces premiers jours. D'ailleurs, il repart prochainement.

— Vous voyez, répliqua l'élève de Jean, cela ne serait pas arrivé si vous aviez profité de notre voiture.

Max de Rosenwelt eut un haussement d'épaules qui signifiait autant d'indifférence que de regret, et ni l'un ni l'autre ne fit plus allusion à leur rencontre dans la montagne.

Le docteur n'avait pas été d'humeur à rejoindre les jeunes gens. On ne l'y avait pas non plus invité. Au contraire, Dougaldine s'était prononcée clairement contre une semblable tentative. — Tu peux revenir, avait-elle dit à son frère, sans adresser aucune parole au précepteur. Au surplus, en admettant même qu'on lui eût reconnu le droit de prendre part à ce divertissement, il eût été obligé d'y renoncer, car ce jeu n'était pas de son goût et il en ignorait les premières règles. Elles se seraient joliment moquées de lui, toutes ces belles et fières patriciennes qui, en hiver, ne faisaient que danser et patiner et, pendant l'été, jouer au croquet sous les ombrages de leurs maisons de campagne. Il se disait ces choses désolantes, le docteur Almenour, en proie au même sentiment de colère et de jalousie qui s'était emparé de lui à son arrivée.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 55

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Et, en même temps, elle jeta un coup d'œil dans la direction où était le docteur, qui la salua en ôtant son chapeau. Elle fit un simple signe de tête et, s'adressant ensuite à son frère, elle lui dit, mais d'une voix assez forte pour que Jean ne perdît pas un mot:

— Comme tu es arrangé! Tout couvert de poussière! Va près de la tante. Tu changeras d'habit et, si vous avez faim, on vous servira à manger. Après, tu peux revenir et jouer avec nous.

Ces paroles prononcées, elle alla se placer de nouveau à côté de Max de Rosenwelt.

Amédée, habitué aux caresses de sa sœur, était tout décontenancé: il ne croyait pas avoir mérité un tel accueil. Mais Dougaldine ne voulut point voir qu'elle avait fait mal à son frère, car elle était rentrée dans le jeu et venait, par un maître coup, de lancer la balle avec tant de force qu'elle s'envola par dessus la haie du jardin.

— Bravo! mademoiselle! s'exclama de Rosenwelt, qui saisissait habilement toutes les occasions de flatter la jeune patricienne.

min de fer
ONT

in 8^{me} dividende fixé à 5% par
e 1^{er} juillet prochain, à raison de

mpagnie;
tonale;
Masson & Co.
Administration.

BARRAS

assigné dirige personnellement et
Rieter, à Bulle.

BARRAS, pharmacien.

DES ARTS ET MÉTIERS

onnes qui ont en mains des livres
ouvrages, appartenant au Cercle,
es à les rapporter de suite au

LE COMITÉ

on très importante de la Suisse,
rie, bonneterie et articles
ment demande à

BULLE

magasin avec devantures
situé dans une position très cen-
te demande intéresserait le pro-
un immeuble très bien situé, dans
aurait aménager un beau local
s devantures.
les offres sous T6160J à Haas-
ogler, Bâle

RIQUE DE FOURNEAUX
A SURSÉE

essiveuses, Potagers
Calorifères etc.
Catalogues
sur
demande.

CURSALE À BERNE
Schengraben-Wallgasse

s et liqueurs
LES DECROUX

BULLE

choix de vins fran-
les fenaisons.

de table. Vins pour
(H278B) [481]

s fines et ordinaires.

Sirops.

reau au Café de la Gare.

vendre:

ressorts, presque neuf, très
la campagne.
ir, s'adresser à M. MULLER,
ulle.

ES FILLES

ge continuellement des

nes filles

rique de chocolat

[750]

e dès le commencement.

PRIMERIE

DE

GRUYÈRE

ux d'impression

à tous genres

GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

prél ver immédiatement sur le bénéfice une somme de 400,000 fr. destinée à être répartie en gratifications au personnel des anciennes compagnies du Central et de l'Union suisse.

Un échange de vues a eu lieu entre les deux Conseils au sujet de la prochaine session.

Tout d'abord, le Conseil des Etats a décidé de ne pas tenir de session d'automne et d'ouvrir en revanche la session d'hiver le 30 novembre.

Le Conseil national a maintenu définitivement sa décision d'ouvrir la session d'automne le 19 octobre.

D^e leur côté, les Etats ont maintenu leur manière de voir.

En présence de cette attitude, le Conseil national, usant de son droit de convoquer les Chambres, a, par 77 voix, fixé au 19 octobre l'ouverture de la prochaine session.

Le Conseil des Etats reconnaît le droit du National de convoquer une session extraordinaire, mais il constate que l'accord des deux Chambres est nécessaire pour fixer la date de cette convocation.

Par 19 voix contre 12, il fixe l'ouverture de la session au 30 novembre.

Les deux Conseils ont alors décidé de soumettre leurs décisions au Conseil fédéral en le priant de convoquer les Chambres : l'un, le 19 octobre ; l'autre, le 30 novembre.

Là-dessus, la session a été close à 11 h. dans les deux Conseils.

Villes suisses. — L'assemblée générale de la fédération des villes suisses aura lieu cette année le 24 septembre, à Bâle, sous la présidence de M. Zatt, président du Conseil d'Etat bâlois.

Instituteurs suisses. — Le Conseil fédéral a alloué une subvention de 4000 fr. au XX^e congrès des instituteurs suisses, qui aura lieu à Zurich en juillet prochain.

Industrie de la soie. — L'industrie de la soie dans les cantons de Schwytz et de Nidwald passe par une crise violente. Une des plus grandes filatures, établie à Thalwil, annonce qu'elle se voit obligée de congédier prochainement un millier de ses ouvriers et ouvrières. Parmi ceux-ci il s'en trouve qui comptaient 20, 30 et même 40 années de service dans la maison. Pour le moment, la fabrique n'occupera plus de tisseuses à la main ni de dévideuses.

Simplon. — Une dépêche de Milan à la *Nouvelle Gazette de Zurich* dit que le projet de loi sur le transfert de la concession du Simplon à la Confédération suisse a été déposée à la Chambre. L'exposé développe les clauses déjà connues de l'arrangement conclu entre les délégués italiens et suisses et dit que le gouvernement italien a remédié à tous les préjudices, non prévus par la convention de 1895, qui pourraient résulter pour lui de l'opération du rachat.

Billets de banque. — Le public est informé que, par le fait d'une irrégularité, il a été mis en circulation un certain nombre de billets de la Banque cantonale d'Appenzell (Rhodes-Extérieures), à Hérisau, au type des billets de 100 francs, mais qui, dans la ligne indiquant la valeur, portent la somme de 50 francs. Les porteurs de ces billets sont invités à les présenter à l'échange au guichet d'une banque d'émission.

Berne. — Après une vive lutte, le vice préfet de Laufen, M. Frepp, candidat des radicaux, a été élu préfet par 837 voix contre 796 obtenues par M. Schumacher, administrateur de la Caisse d'épargne de district, candidat des conservateurs.

Schwytz. — *Tué par des abeilles.* — Samedi dernier, à Eulen, près de Wollerau, un essaim d'abeilles a attaqué un bébé de deux ans et l'a atrocement piqué sur toutes les parties du corps. Le pauvre petit, qui était cependant fort et de consti-

tution robuste, a succombé quelques minutes après l'agression. Comme il n'avait nullement chicané les abeilles, on explique l'attaque agressive de celles-ci par le temps lourd et orageux qu'il faisait ce jour-là.

Neuchâtel. — Un employé de chemin de fer nommé Grossenbacher, d'origine bernoise, âgé de 26 ans, se trouvait jeudi à la gare de Neuchâtel sur un train de marchandises qui occupait la première voie, alors que, sur la seconde, un fourgon postal était poussé pour être mis en place. Etant descendu brusquement du train, G. tomba sous le dit wagon et fut broyé.

— *Jeu dangereux.* — Quelques garçons s'amusaient mardi soir à la Chaux-de-Fonds, à faire la « petite guerre. » Au cours de leurs jeux, l'un d'eux, âgé de 11 ans, reçut un si malencontreux coup de sabre d'enfant, qu'il eut un œil crevé.

Valais. — *L'hôtel le plus élevé du monde.* — Il vient de s'ouvrir, sur le Gönnergrat, l'hôtel le plus élevé de l'Europe, l'hôtel Belvédère, situé à l'altitude de 3136 mètres. C'est une petite maison où peuvent trouver place, outre les employés, une vingtaine de personnes.

Genève. — *Une femme brûlée vive.* — Dimanche après-midi, un assez grave accident s'est produit à Versoix, chez M. le D^r X : Mme Barbier, femme du jardinier, qui se trouvait près d'une lampe à esprit de vin, a été grièvement brûlée au ventre, à la poitrine et au coup, par l'explosion de celle-ci.

Les lampes à esprit de vin sont décidément dangereuses.

Mme Barbier sortit en courant de la pièce où elle se tenait et eut la présence d'esprit de se jeter dans un bassin de fontaine.

Son état n'en était pas moins si grave qu'on a jugé son transport à l'Hôpital nécessaire.

Zurich. — *Les gymnasiens pris par l'avalanche.* — Les élèves du Gymnase de Zurich étaient partis en trois groupes pour des excursions dans les Alpes. Les uns allaient aux Clarides, les autres à l'Uirostock ; le troisième groupe au Tessin.

Cette dernière caravane se composait de quatorze élèves et deux professeurs, M. Grœbli, chef de l'expédition, et M. Vodoz, ancien secrétaire du comité central du Club alpin, ascensionnistes éprouvés l'un et l'autre.

Une dépêche du président de la commission d'Airolo, arrivée dans l'après-midi de vendredi, annonce que le Gymnase de Zurich a été surpris par une avalanche au Piz Blas, à 3223 mètres d'altitude, qu'un professeur et deux élèves ont été tués et qu'il y a 11 blessés.

Quelques instants plus tard, une seconde dépêche annonce que les blessés sont au nombre de 7.

La nouvelle de la catastrophe s'est répandue rapidement à Zurich et y a causé une émotion considérable.

On apprend que les élèves suivants sont sains et saufs : Constam, Boehme, Moser, Delay, Clément, Beutefuhr, Kenschbach.

Sont blessés : le professeur Vodoz et les élèves Kuoz et Liebmann.

Manquent : le professeur Grœbli et les élèves Platter, fils d'un teinturier ; Billwyler ; Eschmann, fils de l'ancien conseiller d'Etat zuricois ; Herzog ; Hofmann ; Olermat et Wolfert, fils d'un marchand de cigares de Zurich.

M. Vodoz, qui est vaudois, a une trentaine d'années. M. Grœbli est dans la cinquantaine.

La police a reçu d'Airolo le télégramme suivant :

Un grave accident est survenu, vendredi à 1 h. 05, au Piz Blas, au-dessus du val Piora. Le Gymnase de Zurich a été pris sous une avalanche. Il trois morts, dont le professeur Grœbli et deux élèves ; trois blessés grièvement, dont le profes-

seur Vodoz. Cinq ou six élèves manquent encore. On croit qu'ils sont retournés sur leurs pas, dans la direction de Sedrun.

Un professeur du Gymnase a communiqué au recteur la dépêche suivante qu'il a reçue d'Airolo : « Sont morts : le professeur Grœbli et les étudiants Hofmann et Platter. »

Manquent encore : Eschmann, Costam, Boehme, Billwyler. On espère les retrouver.

Le professeur Vodoz a une jambe fracturée et une blessure à la tête.

Sont arrivés à Piora : les élèves Liebmann, Herzog, Wolfert, Delay ou Delex, Beutefuhr, Kenschbach.

Les blessés ont été transportés pendant la nuit à l'hôtel de Piora, où ils ont reçu les soins de deux médecins qui étaient en villégiature.

Ces médecins et une colonne de secours de 16 hommes sont partis ensuite pour le lieu de la catastrophe. »

D'après les dernières nouvelles, l'élève Platter ne serait pas mort, mais grièvement blessé.

ÉTRANGER

Allemagne. — *Les ballottages Allemands.* — On connaît 162 résultats des ballottages pour l'élection au Reichstag.

Sont élus : 40 nationaux-libéraux, 26 socialistes, 19 radicaux libéraux, 18 conservateurs, 11 cléricaux, 10 libéraux, 9 parti de l'Empire, 6 radicaux-démocrates (Allemagne du sud), 5 antisémites, 4 Ilanoviens, 3 Alsaciens, 3 Agrariens, 2 Polonais, 1 socialiste-national, 1 socialiste-chrétien, 4 indépendants.

— Un grand incendie a éclaté la nuit dernière dans le bâtiment de la Société de consommation de Leipzig. Il a duré toute la nuit. Les dégâts sont évalués à 2 millions de marcs.

Italie. — On mande de Gènes au *Petit Bleu* que le procureur général près la cour d'appel a déposé ses conclusions dans l'affaire du lieutenant prussien Wessels, espion international, arrêté en Italie à la demande de l'Allemagne, pour délit de droit commun. Le procureur général conclut en faveur de l'extradition, qui sera probablement accordée.

Angleterre. — *Quatre enfants à la fois.* — Mme Collingham, demeurant à Bridgeton, près de Glasgow, vient de donner le jour à quatre petites filles. Elle n'a que 28 ans.

A ses premières couches, elle avait eu deux jumeaux, puis elle avait eu des couches simples, enfin aux dernières quatre filles, mais elles n'ont pas survécu. Il y a peu d'exemples de la naissance de quatre enfants à la fois, et on ne se rappelle que deux cas où ce nombre ait été dépassé. Au mois de septembre 1784, une femme de Königsberg a mis cinq enfants au jour, et en octobre 1800, la femme Nelson, de Londres, a eu également cinq enfants à la fois.

Espagne. — Une catastrophe s'est produite sur la ligne de Bilbao à Saragosse, à la suite de la rupture d'un pont. Seize wagons ont été détruits. Les débris de bois formaient avec les victimes une masse informe dont on a retiré 14 cadavres et 50 blessés. Un grand nombre de blessés sont à l'agonie.

D'après les dernières dépêches de Saragosse, le nombre des morts de la catastrophe de chemin de fer est de 90. Celui des blessés en traitement dépasse 100.

On n'a pas encore retiré toutes les personnes prises sous les décombres.

Grèce. — 11 députés ministériels ayant déclaré à la Chambre qu'ils retiraient leur confiance au cabinet parce qu'il n'avait pas rempli son programme, un membre de l'opposition a posé la question de confiance. Le scrutin a donné le résultat suivant :

tat suivant : Su

pour le ministè
Le cabinet de
a été obtenu ap
kiste et zaïmist
on parle cepen
kiete.

Chine. —
rent de faim d
les prisonnièr
auraient été li
cutés et leurs
comme nourrit

CANT

Incendie.
un incendie a
maison a été r
pense que le f
a pu être sau
dans les flamm
billier les enfa
Une dizaine
promptement

Accident.
a mis en émoi
res de Planaf
le feu, des cri
mandant qu'o
On suspend
qui s'était pas
lant, l'avant-b
atteint par ric
un trou horrib
perdait le sau
n'avait pas ét
La ciberie
son fort primi
cher les cibar
remblai élevé
mauvais état,
tireur inexpl

Le réper
— Cette feui
hotte de mot
28 juin est p
une histoire d
che à la Gruy
Nous ne re
bitués à nous
se parle un
respectons tr
versation de
l'Ami servir
e'ils y trouve
Nous pou
jamais dans l
trouvés de n
rement enco
L'Ami, qui
cette décou
mots à ses co

La cour
tlers, effect
membres, a
mis de la pa
La Dent de E
tre où la bor
puis l'arrivée
lité attenda
peau fédéra
Souper très
familier, disc
cette journé

tat suivant : Sur 213 votants, 95 se sont prononcés pour le ministère et 114 contre.

Le cabinet démissionnera. Le vote de la Chambre a été obtenu après entente entre les partis théotokiste et zaimiste. L'issue de la crise est incertaine ; on parle cependant d'un cabinet purement théotokiste.

Chine. — Un demi million de personnes meurent de faim dans la province du Kouang. Tous les prisonniers détenus pour des délits peu graves auraient été libérés. Les autres auraient été exécutés et leurs cadavres distribués à la population comme nourriture. Ces faits méritent confirmation.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Dimanche soir, vers 11 h. 1/2., un incendie a éclaté à Cormérod. Une grande maison a été rapidement réduite en cendres. On pense que le feu a pris dans la grange. Le bétail a pu être sauvé, mais tout le mobilier est resté dans les flammes. Le temps a manqué pour habiller les enfants avant de les sortir.

Une dizaine de pompes des environs sont promptement arrivées sur le lieu du sinistre.

Accident de tir. — Un singulier accident a mis en émoi, dimanche, les tireurs et les cibarrés de Planafaye. A un moment donné, pendant le feu, des cris retentirent du côté des cibles, demandant qu'on arrêtât le tir.

On suspendit le feu et on accourut pour voir ce qui s'était passé : un cibarré était étendu, défaillant, l'avant-bras déchiré par une balle qui, l'ayant atteint par ricochet, avait creusé dans les chairs un trou horrible à voir et par où le malheureux perdait le sang en abondance. Heureusement, l'os n'avait pas été touché.

La ciblérie de Planafaye est installée d'une façon fort primitive. Il n'y a pas de fosse pour cacher les cibarrés ; ceux-ci sont protégés par un remblai élevé devant les cibles. Ce remblai, en mauvais état, aurait été traversé par la balle d'un tireur inexpert dans le maniement de la hausse.

Le répertoire de l'« Ami du peuple ». — Cette feuille cagote vide de temps à autre sa hotte de mots poissards. Son numéro de dimanche 28 juin est particulièrement édifiant. Prétextant une histoire de congrégation française, elle décoche à la *Gruyère* le mot très pieux de « goujat ». Nous ne relevons pas l'insulte, n'étant pas habitués à nous vautrer dans les lieux immondes où se parle un langage si choqué. Et du reste, nous respectons trop nos lecteurs pour tenir une conversation de ce genre. Nous laissons volontiers l'Ami servir cette prose à ses fidèles abonnés, s'ils y trouvent leur compte.

Nous pouvons cependant assurer à l'Ami que jamais dans la Gruyère les « goujats » ne se sont trouvés de notre côté. On en a découvert dernièrement encore dans un clan qui n'est pas le nôtre. L'Ami, qui a été tout spécialement touché de cette découverte, devrait bien en dire quelques mots à ses copains.

GRUYÈRE

La course du Cercle des Arts et Métiers, effectuée dimanche par une vingtaine de membres, a réussi brillamment, car le soleil s'était mis de la partie et avec lui l'entrain et la gaité. La Dent de Broc a été témoin d'un dîner champêtre où la bonne humeur n'y manquait certes pas ; puis l'arrivée à Charmey où les amis de la localité attendaient les touristes, à l'ombre du drapeau fédéral, a été une charmante petite fête. Souper très bien servi chez Napoléon, entretien familial, discours, tout cela a contribué à rendre cette journée joyeuse et fertile pour les idées

d'indépendance et les liens d'amitié qui unissent au Cercle les braves citoyens de Charmey.

Postes. — La course postale Bulle Farvagny-Fribourg sera effectuée dès le 1^{er} juillet par des voitures à 6 places, pendant l'horaire d'été et à 4 places pendant l'hiver, cela sur le désir exprimé par les populations intéressées, et avec l'horaire suivant :

Départs de Bulle :
Matin, 6 h. — arrivée à Fribourg à 9 h. 50.
Soir, 4 h. 50, > > 8 h. 40.

Départs de Fribourg :
Matin, 6 h. — arrivée à Bulle à 9 h. 50.
Soir, 4 h. 50, > > 8 h. 40.

Fête champêtre. — La fanfare de Bulle a eu l'excellente idée d'organiser, dimanche dernier, une fête champêtre dans la belle forêt de Bouleyres. Un public extrêmement nombreux et plein de gaité y a participé. Comme toujours, notre corps de musique s'est distingué dans l'exécution de son répertoire très varié. La population bulloise ne lui a pas ménagé ses sympathies, ce qui, nous l'espérons, engagera notre fanfare à nous donner une nouvelle fête de ce genre.

Un peu de lumière. — Nous disions donc que M. Oberson songeait à obtenir du Conseil communal de Vaulruz un démenti et une protestation contre nos articles qui, il faut bien le reconnaître, mettent l'effronté inspecteur en très mauvaise posture. C'était, avouez-le, ne douter de rien ; mais heureusement, il y a un terme à tout. Cette démarche a valu à son auteur la vérité suivante que lui a lancée à la figure un citoyen courageux de Vaulruz : — *C'est vous qui êtes le grand coupable !*

Et il n'a pas bondi sous l'accusation ! Il n'a pas protesté avec éclat ! Non.

Il n'a pas protesté parce que les preuves les plus écrasantes vont le confondre.

L'homme qui prétend en toute occasion, tenir haut et ferme le drapeau de la religion en danger, le correspondant mielleux du *Message*, le personnage qui n'a jamais assez d'anathèmes pour flétrir les citoyens aux idées larges et libérales, celui-là recommande, impose à une commune un corrupteur de la jeunesse ; puis voyant la confiance s'ébranler, le masque tomber, il essaye d'apaiser l'orage menaçant des consciences révoltées, en procurant simplement au coupable le poste de chef de gare à Vuadens et corrompant ainsi un nouveau village.

Ce qu'il y a d'effrayant dans cette affaire, ce qui détruit toute confiance dans la justice, c'est que les dénonciations des enfants ont eu lieu au commencement de mai, avant la première communion, et que pendant tout un mois, les détenteurs de l'autorité n'ont rien fait. Ils auraient dû agir. Leur conscience ne les a pas empêchés de laisser se poursuivre l'œuvre honteuse.

Pourquoi?... Répondez. La conscience publique effarée exige une justification.

Il a fallu que les pères de famille interviennent énergiquement pour arracher leurs pauvres enfant aux griffes du monstre, et cela au risque de se faire condamner pour calomnie, comme les parents de Gumefens.

Voyons, Monsieur Oberson, pourquoi protégez-vous d'une façon si extraordinaire ce triste individu ?

De quelles mains ce dernier a-t-il reçu la somme trouvée sur lui lors de son arrestation, somme qui lui permettait de filer, sans l'active surveillance d'un plaignant ?

Nous insistons sur ce dernier point très intéressant.

Il faut de la lumière dans cet infect et ténébreux labyrinthe. Nous la demandons au nom de toute la population.

Du reste à bientôt d'autres questions et d'autres découvertes. C'est la justice du peuple qui va intervenir implacable et vengeresse.

Tourisme. — Nombreux sont les touristes qui, dans la journée de dimanche, ont parcouru nos montagnes. Le Moléson a été fait par une cinquantaine de personnes environ ; parmi les ascensionnistes se trouvaient une quinzaine de membres du Club alpin de Bienne.

Bon nombre d'étrangers débarquent à Bulle chaque jour pour parcourir la Gruyère, gravir nos montagnes pleines de charmes et d'attraits en cette saison.

Concours sur la bonne fabrication du beurre. — Avis est donné aux intéressés que le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 10 juillet. Deux à quatre cents francs sont mis à la disposition du jury.

S'inscrire auprès du secrétaire, M. Aug Barras, Bulle.

Convocation. — Les délégués des communes formant la consorité de l'Hôpital du district de la Gruyère sont convoqués en assemblée générale le jeudi 2 juillet prochain, à 1 h. précise de l'après-midi, à la salle du Tribunal, à Bulle, avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation des comptes ;
- 2° Propositions éventuelles.

Chaque commune a droit à un délégué par 500 âmes de population.

Les décisions sont prises à la majorité des délégués présents.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS, 1900

ALCOOL DE MENTHE **RICQLES**

de (le seul Alcool de Menthe véritable).

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIE

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de **RICQLES**

La famille RIME, à Bulle, et ses parents remercient bien sincèrement toutes les personnes et particulièrement la jeunesse de Bulle qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de leur regretté fils et frère

Xavier RIME
enlevé à leur affection le 24 juin 1903, à l'âge de 19 ans. [596]

Impôts.

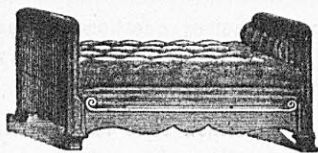
Le dernier délai pour le paiement des impôts expire le **4 juillet**. Avis aux contribuables en retard. [599]
Caisse de Ville.

La personne
qui a fait une erreur dans un compte à l'Hôtel de Ville de Broc, le 21 juin, jour de la Fête de lutte, est priée de s'entendre avec le tenancier d'ici au 15 juillet. [598]

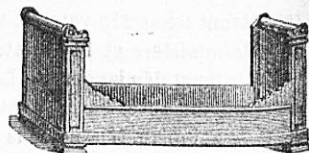
PAIN GRAHNN
sur commande.
Boulangerie Messerli
BULLE [590]

A LOUER
en ville, un appartement de 2 chambres, cuisine et galetas.
S'adresser au bureau du journal. [532]

Perdu :
un portefeuille d'entrepreneur, contenant une certaine valeur.
Le rapporter contre récompense à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle. (H347B) [595]



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand'rue 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rue 26
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes, Duvets, Crins divers, Ressorts, Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Echanges de meubles contre bois de menuiserie. [219]

HENRI GAPANY

Téléphone Vétérinaire de cantonnement Téléphone

sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son domicile à **Vuisternens-dev.-Romont**. — Tous les **mardis, consultations à l'Hôtel du Cerf, à Romont**, et tous les **jeudis au Café Fribourgeois, à Bulle**. [594]

OFFRE DE VINS

garantis naturels

ROUGES		BLANCS	
par 100 litres.		par 100 litres.	
Vandrell	à Fr. 32	Catalogne	à Fr. 32
Montagne	> 35	St-Cugat	> 35
supérieur	> 38	supérieur	> 38
Priorato très fort	> 44	Andalousie	> 43
Tarragona	> 45	Sevilla	> 50
etc. etc.		etc. etc.	

Fûts et bonbonnes à disposition des clients. [597]

Chaque client peut déguster gratuitement mes vins

FRANCISCO RIBES, vins en gros, **BULLE**.

Festival vaudois.

CAFÉ FRIBOURGEOIS

rue de la Tour, 17

LAUSANNE

Restoration.

Service prompt et soigné.

Se recommande : (H?F)[587]

Vve Henriette GREMAUD

BERGER

On demande, pour le **1^{er} juillet**, un bon **berger** pouvant soigner 10 vaches et travailler à la campagne. Bon gage.

S'adresser à M. Ernest-André CHOLLET à Trélex. (H?F)[588]

A LOUER

Ensuite de déménagement, la **Brasserie du Cardinal** met en location son ancien **dépôt à Bulle** (ancienne brasserie Reeb), comprenant écurie, remise, deux grands locaux, bureau, éventuellement un logement. — Convient pour voituriers, camionneurs, limonadiers, ateliers, etc. Entrée de suite.

S'adresser à la **Brasserie du Cardinal, Fribourg**. (H2597F)[589]

VILLE DE BULLE

Ensuite de démission du titulaire, un poste de **veilleur de nuit** est mis au concours.

Traitement annuel : 500 francs. [599]

Prendre connaissance du cahier des charges et s'inscrire au Bureau de Ville jusqu'au **samedi 4 juillet prochain**, à 5 heures du soir. Le Secrétariat communal.

UNION OUVRIÈRE

BULLE

Dimanche 5 juillet, à 2 h. :

Assemblée au local habituel.

TRACTANDA

Payement des cotisations;

Article prévu aux statuts.

Les membres sont priés d'assister nombreux à cette assemblée [591]

LE COMITÉ

Cocher-charretier

est demandé chez M. Joseph Remy, voiturier, Bulle. [593]

A. Demierre,

médecin-dentiste, à **BULLE**, reçoit le matin de 9 h. à 11 h. et l'après-midi de 2 à 4 h., le mardi et le mercredi excepté. [402]

A vendre :

à 10 minutes de Bulle, une **maison** bien construite, dans une situation agréable. Pour renseignements, s'adresser par écrit Imprimerie de la Gruyère, sous chiffre J S 1900. [563]

Une maison très importante de la Suisse, en **mercerie, bonneterie et articles d'assortiment** demandée à

BULLE

un **grand magasin** avec devantures modernes, situé dans une position très centrale. — Cette demande intéresserait le propriétaire d'un immeuble très bien situé, dans lequel on pourrait aménager un beau local avec grandes devantures.

Adresser les offres sous **T6160J** à Haasenstein et Vogler, Bâle. [578]

Attention!

Ensuite des travaux qui s'exécutent pour la Société électrique de Bulle, à la Coquillette et au P au Praz, à Tena, rière Charmey, le public sera avisé des coups de mine par deux coups de corneille. L'ENTREPRENEUR [578]

On demande

comme **saleur**, un **jeune homme** fort, robuste et de bonne conduite. Entrée immédiate.

S'adresser à MM. Martin et Hegi, aux Verrières (Suisse). (H?N)[583]

Places à bâtir

à vendre à Bulle pour villas, maisons bourgeoises et ouvrières, ateliers quelconques. Terrain à volonté pour ombrages et jardins. Prix modéré, peu à payer au comptant. Agence immobilière **J. Toffet**, Bulle.

A vendre :

d'occasion, **portes, fenêtres, persiennes**, ayant servi mais encore en bon état.

S'adresser à M. CHARLES FOLGHERA, entrepreneur, Bulle. [529]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles**

à la **Fabrique de chocolat de Broc**. [760]

Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

Crédit Gruyérien.

Capital social : 1 MILLION.

La Banque fait actuellement des prêts contre billets de 2 à 6 mois d'échéance et sur nantissement de titres, à un taux variant du 3 ³/₄ au 4 ¹/₂ % net selon la nature des titres. [585]



Cycles et automobiles

Vente. Echange.

Location. Réparations. Leçons.

Jos. GREMAUD,

mécanicien, **BULLE**

Route de Morlon & Grand'rue.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne. **Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon compte de moyeux à roue libre ou à deux vitesses.** Bien assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représentant direct des marques distinguées : **Peugeot, Adler, Cleveland.** Nouveaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie. **Motocyclette** de dernière création 2 chevaux de force, remarquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande. [342]

Magasin à la Grand'Rue (Café Musy).

Banque Populaire de la Gruyère,

BULLE

Nous recevons actuellement des **dépôts d'argent** à

3 1/2 % en compte courant ;

4 % en caisse d'épargne ;

4 % contre certificats de dépôts à 3 ans fixe. [587]

PHARMACIE AUG. BARRAS

BULLE

Le public est informé, qu'à partir du **1^{er} mai**, le soussigné dirige personnellement et définitivement l'exploitation de l'ancienne **pharmacie Rieter, à Bulle**. [431](H242B) **Auguste BARRAS, pharmacien.**

Banque populaire de la Gruyère.

Nos bureaux et caisse sont transférés au 1^{er} étage de la nouvelle maison de Mme **Vve Jules DECROUX, avenue de la gare.**



Contre le Rhumatisme

le lumbago, et toutes les douleurs dans les membres, employez

l'Emplâtre Rocco

ordonné par les médecins, et vous serez vite débarrassé de tous ces maux.

Remarquez le mot **„ROCCO”** s. v. p.

Fr. 1,25 dans les pharmacies : **BARRAS & GAVIN, à Bulle.**



VELMA

Suchard

POUR CROQUER SANS RIVAL



ABONNEMENT

Suisse, . . . 1 an, . . . 6 mois, . . . 3 mois, . . . 1 an, . . . 6 mois, . . . 3 mois, payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans les bureaux de presse

On peut s'abonner dès ce jour à un prix de

Bulle

Le F

Nos Confédérés les 4, 5 et 6 de leur canton indépendant.

Le 14 avril de très réussite, à l'indépendance civile de la sou- première séance en 1803. M du Centenaire juillet.

Puis de 2500 venus de tous cette fête patri-

Presque tous des délégations leurs cantonale d'amitié confé-

des fêtes de ce Le succès énorme. Les 5 Partie déjà pla- quelques jours

Samedi et d'officiels. Leur sans précédent

FEUILLE

LA P

Tradu

Tout en suivant pas si roses que vint aussi à song- maine réserva pe- celles-là que n'e- des intérêts et d- elle donc, cette- qu'il avait cher- à peine dans le- est aux prises av- dénoner, il ne sa- commander à sa- mal qu'il s'était- solides connais- ses professeurs? tions. Mécontent de piper l'air du so- le lac.